Janvier
2019

BULLETIN MUNICIPAL
LE GRAND VILLAGE PLAGE

Grain de sel

Bonne et heureuse année 2019

Inauguration de la Maison éco-paysanne

le Grand Village
ÎLE D'OLÉRON
Plage

ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

- Page 3 : Éditorial - Monument aux morts
- Page 4 : Hommage aux Poilus de Grand Village
- Pages 5/6 : Inauguration de la Maison éco-paysanne
- Page 7 : Syndicat des marais - Aire de jeux
- Page 8 : Travaux et aménagements
- Page 9/10/11 : Environnement
- Page 12 : École
- Page 13 : Bibliothèque / RAM
- Page 14 : Mutuelle communale
- Pages 15/16/17 : Vie associative
- Page 18 : Jazz Festival
- Page 19 : Animations
- Page 20 : Informations pratiques

BANQUET DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu à la salle polyvalente le samedi 12 janvier 2019 à 12 heures.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) s'applique depuis mai 2018 à tout organisme - entreprise, association, administration – qui traite de données concernant les personnes physiques de l'Union Européenne. Pour le respecter, la commune est dorénavant contrainte de demander votre autorisation pour figurer, si vous avez 70 ans, sur la liste des invités au repas des aînés.
Au cas où vous n'auriez pas encore rempli le formulaire d'autorisation, n'oubliez pas de passer en mairie pour donner votre accord.

L'éditorial du Maire

L'année 2018 a vu l'aboutissement de deux projets importants. Au printemps s'est achevée la réhabilitation du site de la Giraudière avec le recul du parking du front de mer, la construction du rond-point de retournement et l'installation de nouveaux racks à vélos. Si ces travaux ont permis de renaturer l'espace abandonné, l'accès à la plage est malheureusement rendu plus difficile pour les personnes à mobilité réduite. Nous réfléchissons aux possibles solutions pour remédier à ce long trajet.

En septembre, lors des journées du patrimoine, a été inauguré le centre d'interprétation de la Maison éco-paysanne. Sa réouverture était attendue depuis 9 années. Nous avons de nouveau deux musées à offrir aux visiteurs pour la découverte des richesses et des traditions vernaculaires de notre île. Ces deux musées sont un atout pour notre commune dont l'économie, qui reposait autrefois sur les activités rurales et ostréicoles, a évolué au fil du temps vers les métiers de services liés au tourisme, qu'il soit balnéaire, vert ou patrimonial. Certains esprits pragmatiques jugeront cet investissement dispendieux et inutile. Or un musée est semblable à un être humain ; quand il est réduit à une donnée chiffrée ou statistique, à un coût économique, le regard que nous lui portons interroge sur le bien-fondé de son existence et sa présence ne fait plus sens.

2018 était également l'année du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, effroyable conflit qui a vu 22 des nôtres perdre la vie. Leurs noms, gravés sur le monument aux morts, témoignent de leur sacrifice. J'ai tenu à leur rendre hommage dans ce bulletin et à rappeler que, s'ils n'habitent pas continûment notre mémoire, nous devons entendre la supplique du poète Apollinaire, mort deux jours avant cet armistice : « Hommes de l'avenir, souvenez-vous de moi ».

Élagage, friche, chenilles processionnaires, frelons asiatiques, chats errants : trois pages ont été consacrées à ces questions pour vous sensibiliser aux difficultés que nous rencontrons et pour vous inviter à nous aider à résoudre ces problèmes d'environnement.

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été réactualisé. Vous en trouverez la nouvelle version dans ce numéro. Conservez-le précieusement à un endroit visible et bien identifié afin qu'il soit à portée de main en cas d'événement grave.

La conjoncture actuelle est incertaine et mouvementée. Elle l'est pour les collectivités territoriales mises à mal par une succession de décisions étatiques. Elle impacte aussi la vie quotidienne de nombreux foyers. Néanmoins, à l'aube de cette nouvelle année, nous devons garder espoir.
Je vous présente au nom de l'équipe municipale mes meilleurs voeux et vous souhaite beaucoup de bonheur et toute la prospérité possible.

Patrice Robillard

MONUMENT AUX MORTS

Un grand merci à Didier Massé qui a restauré bénévolement le Monument aux Morts en octobre dernier : nettoyage complet avec un produit spécifique, remplacement des dalles endommagées et jointage.
Les matériaux, achetés à la carrière de Thénac, ont été financés par la commune.
On ne peut qu'exprimer toute notre reconnaissance pour ce bénévolat.

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

HOMMAGE AUX 22 POILUS DE NOTRE COMMUNE

Au cours de ces cinq années qu'ont duré les commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale qui ont rendu hommage aux 7,9 millions de Français mobilisés, dont 1,4 million ont été tués ou portés disparus, j'ai tenu à saluer la mémoire des 22 « Poilus » dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts de notre commune. À Verdun, dans la Marne ou la Somme, en Champagne, en Artois, dans les Vosges, ils ont sacrifié leur vie, loin de leur île natale, pour défendre leur patrie et leur sol contre l'envahisseur. Cent ans après, ils sont devenus des héros inconnus ou oubliés de cette Grande Guerre.
Généralement perçus par la sensibilité contemporaine comme des victimes broyées par une fatalité absurde, ces soldats partirent, bon gré mal gré, combattre pour quelque chose de plus grand qu'eux. « Ils acceptaient l'idée de mourir pour la patrie. Ils pensaient que la mort avait un sens », rappelle l'historien Pierre Nora. Le collectif national dépassait alors la conscience de l'individu.

Ils sont tombés en hommes debout. Ne pas le dire serait oublier qu'ils sont des hommes de sacrifice et non des hommes sacrifiés. Tel est leur honneur.
Ils s'appelaient Hubert BORDIER, Camille BOURDIGAL, Louis BRÉRET , Henri BREUIL, Alcide CHEMIN, Gustave DELANOUE, François MASSÉ, Paul MAUGE, Étienne MÉCHAIN, Fernand MÉCHAIN, Gédéon MÉNARD, Adrien NADEAU, Louis NADEAU, Julien PAPINEAU, Eugène PASCAL, Edmond PIGEOT, Emmanuel RÉGNIER, Émilien SOURBIER, Abel-Alexis TESTARD, Abel-Pierre TESTARD, Fernand TESTARD, William TESTARD .

Ils sont chacun avec tous les véritables héros de cette guerre.
Les nommer ici, dans notre bulletin municipal, en cette dernière année du centenaire, c'est au nom de la collectivité assumer la responsabilité d'entretenir leur souvenir, celui de leur famille ; c'est veiller à ce que les « voiles de deuil, comme des feuilles mortes », ne tombent jamais, pour reprendre l'image de l'auteur des « Croix de Bois », Roland Dorgelès ; c'est éviter que l'oubli ne les fasse mourir une seconde fois.
Ils méritent notre respect et exigent notre mémoire.

P. Robillard

COMMÉMORATION

Cette année, la commémoration de la fin de la Grande Guerre revêtait un caractère singulier. Il s'agissait de célébrer les 100 ans de ce terrible conflit planétaire qui a meurtri des dizaines de milliers de familles et marque les esprits encore aujourd'hui.
Lors de cette cérémonie patriotique, nous avons pu voir, côte à côte, les Maires de Grand Village Plage, le Château d'Oléron et Saint-Trojan les Bains, les Sapeurs-Pompiers, la Gendarmerie, les représentants des différentes associations d'Anciens Combattants, les porte-drapeaux et un nombre conséquent d'habitants de notre commune. Il a été rendu un hommage particulier aux 6 derniers « Poilus » grand-villageois morts pour la France en cette année 1918.
Après le dépôt des gerbes et l'allocution du Maire a été lu le message du Président de la République ; il se terminait par un hommage aux trois soldats français tombés sur les théâtres d'opérations extérieures en 2018.

INAUGURATION DE LA MAISON ÉCO-PAYSANNE

Neuf années après la fermeture du site muséal et un an après la pose de la première pierre du centre d'interprétation, la Maison éco-paysanne a été inaugurée le 15 septembre dernier à l'occasion de la journée du Patrimoine et du festival Oléron Durable.
Après les discours de Pascal Massicot, président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, du conseiller départemental, Michel Parent, et du maire de Grand Village, Patrice Robillard, les quelque 300 personnes présentes à cette inauguration ont pu découvrir le nouveau musée qui raconte par le biais de vidéos, de maquettes, de photos, de témoignages sonores, d'une matériauthèque... l'histoire de l'habitat traditionnel oléronais, de son évolution avec l'implantation massive des maisons de lotissements et les problèmes paysagers et urbains qu'elle a engendrés, et interroge le visiteur sur le logis de l'avenir.

Rappelons que la Maison Paysanne, construite par les Déjhouqués et transférée à la CDC en 2006, a dû être fermée en 2009 car les bâtiments et les collections étaient altérés par de mauvaises conditions de conservation. Le projet de réhabilitation devait répondre à un quadruple objectif :
• permettre un accueil de qualité et une découverte adaptée à tous visant l'obtention du label Tourisme et Handicap et de la marque Qualité Tourisme.
• s'intégrer dans un environnement contraint en proposant par la conception du bâtiment un dialogue entre l'architecture traditionnelle et l'architecture contemporaine.
• proposer une réflexion sur la construction du futur avec, en exemple, le centre d'interprétation lui-même : choix des matériaux, exposition, panneaux photovoltaïques, éclairage LED...
• préserver et pérenniser l'admirable travail de conservation du patrimoine oléronais effectué par les bénévoles de l'association Les Déjhouqués.

Rappelons également que le projet a été aidé à plus de 60 % par les partenaires institutionnels (Union Européenne, État avec les fonds TEPCV et la DETR, Région Nouvelle Aquitaine avec le CRDD), le reste étant financé par la CDC et, en complément, par le mécénat, financier ou en nature (CEMEX, COLAS, MrBRICOLAGE, COLOR RARE et la Caisse des Dépôts et Consignations).

Rappelons enfin que les constructions existantes seront réhabilitées au fil des ans par des chantiers participatifs encadrés par des associations spécialisées en restauration du patrimoine et en éco-construction. Ce sera l'occasion pour chacun de s'initier aux savoir-faire traditionnels et à la mise en œuvre d'éco-matériaux. Ces chantiers contribueront à l'animation du site. Un premier chantier de jeunes – 6 oléronais, 6 étrangers – est à l'étude pour juillet prochain.

Extraits du discours prononcés par M. le Maire de Grand Village :

« Pour que ce musée ne reste pas un musée de papier, il a fallu un architecte qui le conçoive, des constructeurs qui le fassent sortir de terre, une scénographe qui organise son parcours de visite car le musée contemporain ne se satisfait plus de statues posées sur un socle, de tableaux accrochés aux murs, de bonbonnières en or figées derrière une vitrine, ce qui avait conduit, il y a déjà un siècle, l'écrivain Paul Valéry à écrire ces quelques lignes dans un article de presse resté célèbre : « Devant moi se développe dans le silence un étrange désordre organisé... Bientôt, je ne sais plus ce que je suis venu faire dans ces solitudes cirées, qui tiennent du temple et du salon, du cimetière et de l'école. ». Le musée a évolué.
Mes remerciements s'adressent donc à Michel Lorenz du cabinet bordelais BL2 Architectes et à Christiane Lorenz d' AVEC Ingénierie qui, avec leurs équipes, ont conçu ce centre d'interprétation à l'esthétique contemporaine et fonctionnelle, un bâtiment aux volumes compacts et élégants par leur sobriété, à la présence discrète, presque tapi en contrebas de la rue, loin de l'effroyable muraille de Chine projetée en image et distribuée par voie

INAUGURATION DE LA MAISON ÉCO-PAYSANNE

de tract pour épouvanter ceux qui auraient pu s'inquiéter d'une destruction massive du site ! Les façades telles qu'elles ont été pensées offrent un dialogue avec les bâtiments auxquels elles font face : gabions de pierres sèches en écho à celles de la maison paysanne, mur lisse et blanc et écran sur le boulevard en clin d'œil à la zone commerciale. Je tiens à saluer cette intégration réussie dans cet espace naturel remarquable, ce qui était mon souci premier. » (...)

« Il ne me reste plus qu'à remercier ceux sans lesquels nous ne serions pas réunis aujourd'hui pour cette inauguration, ceux grâce auxquels toute cette belle aventure muséale a vu le jour en 1973 : les membres de l'association Les Déjhouqués.

Pendant 8 années, sous la présidence et la direction d'André Botineau, ils ont entrepris de construire une maison paysanne. Bâtie avec des matériaux de récupération, selon des techniques ancestrales, elle a été conçue pour laisser aux générations suivantes, je cite, « le souvenir d'une de ces vieilles maisons dans lesquelles sont nés nos aïeux ».

Je souhaiterais que nous les applaudissions pour ce long et patient travail de mémoire ethnologique effectué bénévolement, avec cette ambition, cette volonté simplement humaines, mais noblement humaines, de préserver et présenter tous ces objets « compagnons des anciens labeurs, « témoins de manières d'être révolues » au-delà de leur vie utile pour la charge mémorielle et émotive dont ils sont porteurs. Un grand bravo pour les Déjhouqués !

Ce musée, ils l'ont bâti avec leur cœur, ils l'ont bâti à l'image des musées d'alors. Il a ouvert en 1981, a accueilli ses premiers visiteurs, puis il a subi l'usure du temps, le comble pour un musée ! Ses collections aussi ; il a vu ses visiteurs être plus exigeants, il a dû fermer ses portes en 2009.

28 années de vie. Fallait-il le laisser mourir ? » (...)

« Quelle injure aurait été faite aux Déjhouqués, à cet héritage ! Quel affront à leur travail, leur dévouement, leur volonté !

Seulement, sa restauration exigeait une mutation pour répondre aux normes muséales actuelles et aux nouvelles attentes des publics de musées, pour rester en phase avec les transformations de la société actuelle. » (...)

« Le musée des arts vernaculaires s'est transformé en musée de société avec la mise en retrait des collections. Ces bâtiments, objets, matériaux, documents patrimoniaux ne s'exposent plus simplement au regard du visiteur ; ils sont là désormais, en moins grand nombre, pour interpeller le présent, dialoguer avec lui. C'est cette approche que vous propose le centre d'interprétation que vous allez découvrir, ce qui en fait sa légitimité. En vous offrant de regarder le passé, par une thématique unique, celle de la maison que nous habitons, il vous invite par sa scénographie à entrer dans le réseau des préoccupations contemporaines pour ensuite, dans les prochaines années, car comme je l'ai dit précédemment la réhabilitation n'est pas achevée, profiter du musée de plein air, de ses ateliers, de ses manifestations événementielles. »

SYNDICAT DES MARAIS

Depuis janvier 2018, la gestion des marais a été transférée à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, à travers sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cette compétence découle de l'entrée en vigueur de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) mise en place en 2015 par le précédent gouvernement.

Les marais du sud de l'île gérés auparavant par le Syndicat Intercommunal qui regroupait les communes de Saint-Trojan les Bains, Le Château d'Oléron et Le Grand Village Plage sont donc passés sous gestion communautaire. Le Syndicat a été dissout le 1er mai 2018, comme la loi nous y obligeait, et l'ensemble des biens et produits ont été transférés à la CDC.

La nouvelle gouvernance communautaire pour la gestion des marais de l'île a été installée le 19 octobre dernier et le comité de gestion des marais sud de l'île a été mis en place le 13 novembre. Ce comité est composé d'élus des 3 communes, des représentants des institutions (DDTM, DREAL, Conseil Départemental, CREAA, ...), d'usagers socio-professionnels (sauniers, ostréiculteurs, agriculteurs, acteurs nautiques, ACCA...), des techniciens des Espaces Naturels de la CDC et de l'UNIMA pour l'expertise technique. Le président de ce comité de gestion est le maire de Grand Village. Une ASA (Association Syndicale Autorisée) va être créée pour fédérer tous les acteurs de marais afin de permettre une organisation quotidienne de la gestion et de l'entretien des marais efficace, de mutualiser les moyens, d'assurer une représentation légitime des propriétaires et de porter des projets éligibles aux aides publiques. L'étude pour sa création a été confiée à l'UNIMA.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

POUR INFORMATION

Le nouveau PPRN a été approuvé par Arrêté préfectoral N° 18-1662 du 17 août 2018.
Il est dorénavant applicable et consultable en mairie.

AIRE DE JEUX

Les juniors vont avoir leur parc de jeux. Dès le mois d'avril, il sera installé sur l'ancien terrain de tennis à l'arrière du centre commercial.

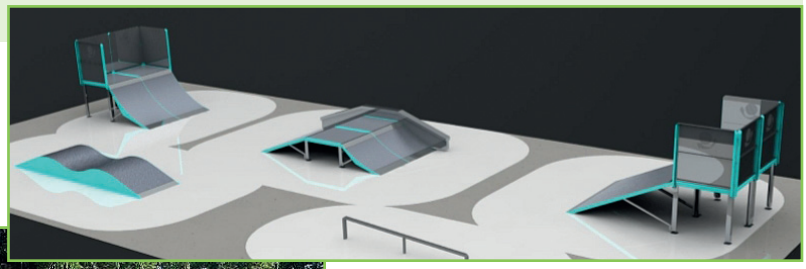

Ce lieu sportif et ludique est destiné aux enfants et adolescents de 6 à 14 ans.
Il est composé d'un parc multisports dédié à une utilisation familiale, un skatepark pour débutants, une table de ping-pong et de trois jeux d'équilibre situés à côté près du parking de l'Épinette.
Nous étions la seule commune à ne pas offrir de lieu de sports aux jeunes, ce sera maintenant chose faite.

TRAVAUX ET VOIRIE

Les travaux de voirie ont été importants cette année. Après les rues des Tonneliers, du Roulier, des Saulniers, la placette de la rue des Anciennes Salines et l'allée des Embruns au printemps, ce sont les allées des Genêts, des Palombes et des Fougères qui ont été regoudronnées en septembre.

Dans le cadre de la construction des nouveaux logements, la nouvellement nommée « rue des Embruns », qui longe les tennis, a été refaite et des places de parking ont été créées. Ses abords viennent d'être aménagés par la plantation de massifs.

Cette année encore, nous avons gagné un 3ème prix ex-aequo au concours départemental des villages fleuris. Nous ne nous en satisfaisons pas mais il nous a fallu attendre que le sol soit souple pour faire nos plantations qui n'ont pu commencer qu'en novembre.
Si les plantations de l'an passé, rue des Grandes Landes, ont bien pris leur place, celles du Boulevard de la Plage n'ont pas résisté à la sécheresse, aux piétinements et aux passages de vélos. Nous en avons tiré les conséquences et les avons façonnées différemment tout en continuant d'utiliser des plantes ne nécessitant que peu ou pas d'arrosage. Le rond-point du Capitaine Léger et celui de la rue des Grandes Landes seront replantés au printemps prochain.

Au cimetière, des travaux de réparation et d'embellissement ont été effectués dans l'angle gauche de l'entrée principale. Bien que le gazon ait toujours beaucoup de mal à s'installer dans le sable, nous persistons dans l'idée que le verdissement des allées secondaires est la meilleure solution. Dans le courant de l'année 2019, les deux allées principales seront gravillonnées et un jardin du souvenir sera créé.

BRÈVE

En 2019, l'ensemble des candélabres et certains bancs de l'Allée de la Mimoseraie seront remplacés. De nouveaux bancs seront installés au printemps sur les principaux parcours de promenade du centre ville.

BRÈVE

La commune continue de s'équiper. Une opportunité nous a fait acheter un tracteur Kubota muni d'un gyrobroyeur frontal d'1m60 de large.

Il nous permettra d'aller dans tous les types de terrains et de tondre de grandes surfaces plus rapidement.

Ce matériel a été acheté neuf pour 19.300 € payables en plusieurs années avec un crédit gratuit.

ENVIRONNEMENT

Certains administrés, par négligence ou par simple méconnaissance de la réglementation, ne s'astreignent pas à un entretien des espaces naturels de leur propriété, ce qui oblige la commune à les rappeler à leurs obligations.

Voici un rappel de quelques principes :

ÉLAGAGE

Les haies et arbres ne doivent pas empiéter sur les voies publiques. Ils doivent être taillés à la verticale des limites de propriété de manière à laisser le passage aux véhicules d'entretien (collecte des ordures ménagères, engins de tonte..) et la libre circulation des piétons sur les trottoirs.
La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident.
En application de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire est chargé de prendre les mesures nécessaires pour garantir « la sûreté et la commodité de passage dans les rues, places et voies publiques », c'est-à-dire l'ensemble des voies ouvertes à la circulation du public, dont celles demeurées propriétés privées et ouvertes à l'usage du public. Le maire a la possibilité, après mise en demeure des propriétaires négligents restée sans résultat, de faire procéder à « l'exécution forcée des travaux d'élagage » aux frais du propriétaire.

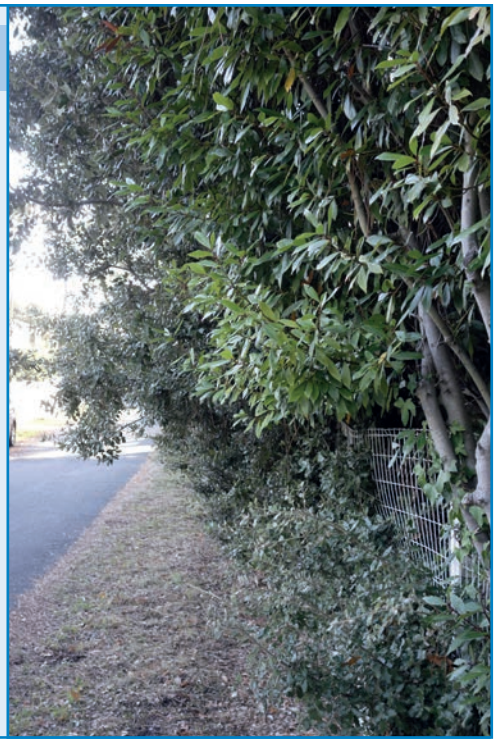

DÉBROUSSAILLAGE

La friche peut conduire à des nuisances importantes. La détention d'un terrain oblige son propriétaire ou son locataire à l'entretenir.
Le débroussaillement permet de protéger le terrain contre l'incendie et la prolifération des espèces envahissantes (herbes de la pampa, ailante du Japon, ...) et des gibiers nuisibles.

Les propriétaires doivent débroussailler la totalité de la surface de leurs parcelles, bâties ou non, quand elles sont situées en zone urbaine.
Pour les terrains situés en zone agricole et naturelle (zonages A et N), le débroussaillement doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres et de part et d'autre des chemins d'accès sur une largeur de 10 mètres.

Les travaux sont à la charge des propriétaires. Le maire a le pouvoir de contraindre le propriétaire à remplir ses obligations ou de faire exécuter les travaux par la commune au frais du contrevenant.
Débroussailler consiste à procéder à l'élagage ou l'élimination des végétaux posant problème : buissons, ronces, bois morts, hautes herbes et branches basses des arbres.

CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La chenille processionnaire est un insecte spécifique des peuplements de pins. Le phénomène urticant de cette chenille peut provoquer des démangeaisons sur la peau, des troubles oculaires, voire des allergies respiratoires chez les personnes les plus sensibles, mais également chez les animaux. Ces symptômes pouvant être graves pour ceux qui sont allergiques ou asthmatiques, un arrêté municipal a été pris invitant expressément les propriétaires ou locataires relevant la présence de chenilles processionnaires dans leurs végétaux à prendre les mesures nécessaires pour éradiquer efficacement la colonie, et ce chaque année.

La Communauté de Communes, qui détient la compétence « Lutte contre les nuisibles », propose aux particuliers des moyens d'action ciblés et adaptés à la saison :
- échenillage de décembre à avril
- écopiégeage de novembre à fin mai par des collerettes à installer en octobre / novembre autour du tronc ou, de fin mai à août, par des pièges à phéromones (80 % du coût pris en charge par la CDC)
- pulvérisation d'un bio-insecticide
- pose de nichoirs à mésanges de novembre à février.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou à la CDC de l'île d'Oléron (tel : 05 46 47 24 68, fax : 05 46 47 12 88 ; www.cdc-oleron.com)

CHATS ERRANTS

Depuis quelques années maintenant, chacun a pu constater, parce qu'on les a croisés ou qu'on les éloigne de nos jardins, que les chats errants sont de plus en plus nombreux sur le territoire de notre commune. Cette présence n'est pas sans générer différents désagréments ; la maîtrise des populations de félins devient donc un enjeu important.

Si la Communauté de Communes s'occupe de la gestion des chiens errants via la convention de partenariat avec le Refuge Oléronais, elle ne prend pas en charge celle des chats errants.
Il faut savoir qu'un couple de chats peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans. La stérilisation est la seule solution efficace pour résoudre la pullulation.
Face à cet impératif, la municipalité a pris la décision de signer une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis qui prend en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats. Dans le même temps, elle a sollicité l'association Santiago pour l'aider à procéder à la capture, l'identification et la stérilisation des chats en état de divagation et sans propriétaire.
Nous faisons appel à votre collaboration pour nous signaler un chat sans maître et invitons les propriétaires à faire stériliser leurs animaux.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques se sont installés sur la commune.
Ils se nourrissent de fruits, de nectar de fleurs et d'abeilles. Bien que peu agressifs, ils n'ont pas de prédateurs naturels et se multiplient rapidement. Chaque nid (de 4.000 à 10.000 individus) produira 4 nids l'année suivante.

La municipalité a décidé de lutter contre les frelons asiatiques en faisant détruire par une société spécialisée les nids situés dans les champs et les marais. Un nid avait été détruit l'an dernier, quatre cette année.
Vous pouvez être partie prenante dans cette lutte en signalant à la mairie les nids aperçus lors de vos promenades. Ils sont situés soit en hauteur dans les arbres à feuilles caduques, soit dans les haies à hauteur d'homme.
Vous pouvez aussi, dans vos jardins, disposer des pièges dès le mois de février et jusqu'en avril. Chaque frelon capturé à cette période est une reine fondatrice et vous éviterez ainsi la création d'un nid.

Rien de plus simple que ce piège. Une bouteille d'eau minérale vide, un trou dans le bouchon pour le fil de fer de suspension, 2 ou 3 trous du diamètre d'un très gros stylo bille dans la partie supérieure de la bouteille, quelques trous plus petits pour permettre la sortie des insectes piégés par accident. Dans la bouteille, 25cl de bière (ils semblent préférer la brune) et un peu de sirop de grenadine ou de fraise. Ce piège suspendu dans votre jardin devrait vous permettre de participer à l'éradication de ces nuisibles sans pour autant ennuyer les autres insectes.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE, TRI SÉLECTIF

Stop aux dépôts sauvages autour des conteneurs de tri sélectif, rue de la Gachoune...

Installés à l'origine par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron afin d'éviter que les ordures ne soient répandues un peu partout dans les bois ou les fossés, les moloks sont pris par certaines personnes pour des décharges à ciel ouvert.

La nuit ou au petit matin, on vient en catimini de l'île et du continent déposer à la sauvette ses sacs poubelles, cartons, verres, pneus, déchets verts, voire son électroménager.

Ces comportements irresponsables créent non seulement une gêne et un risque sanitaire pour les riverains en attirant toutes sortes de nuisibles, mais ils contribuent également à enlaidir l'entrée de notre commune !

Comment justifier ces dépôts sauvages alors qu'existe une déchetterie GRATUITE à quelques kilomètres ?

Après plusieurs interventions auprès de la Communauté de Communes, il semblerait que nous ayons été entendus et que la surveillance du site par un système de caméras fixes, voire d'un système de vidéoprotection soit à l'étude.

Nous rappelons que le dépôt sauvage de détritus est puni par une amende de 3ème classe d'un montant de 68 €, si le règlement intervient immédiatement ou dans les 45 jours, 180 € au-delà de ce délai.

En cas d'utilisation d'un véhicule pour le transport des déchets, l'amende est de 1500 € et le véhicule peut être confisqué (décret N°2015 – 337 du 25/03/2015).

TRI DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

Depuis le 1er janvier 2018, tous les emballages se trient. Barquettes et boîtes, pots de yaourts, de crème fraîche, sachets en plastiques, etc. Tous ces emballages sont à mettre en vrac dans le bac jaune ou dans les colonnes d'apports volontaires du territoire, toujours avec les emballages métalliques (cannettes, boîtes de conserve,...), les suremballages et boîtes en cartons, les briques alimentaires, les flaconnages et bouteilles plastiques et tous les papiers (revues, journaux, enveloppes, annuaires, tous types de cahiers,...). Ils ne doivent pas être imbriqués entre eux, ni découpés, ni lavés mais bien vidés.

Pour répondre à toute question, le service déchets est disponible sur la page Facebook Oléron Zéro Déchet ou par téléphone au 0 800 800 909.

ÉCOLE

Encore une belle rentrée 2018 pour les 44 élèves de l'école de Grand Village.

Nous avons débuté l'année par la découverte de la forêt pour les nouveaux élèves.

Cette année, nous allons nous intéresser à ce que nous mangeons. Alors nous avons commencé en découvrant d'où vient le sel, par une visite du marais salant avec Marie. Nous avons goûté la salicorne et appris le nom du monsieur qui recueille le sel : le saunier. Il utilise deux outils, la simouche pour le gros sel et la lousse pour la fleur de sel.

Nous avons aussi participé, comme chaque année, au cross des écoles au parc des prés Valet à Saint-Georges d'Oléron.

Chaque mois, nous cuisinons un gâteau pour fêter nos anniversaires tous ensemble.

Et un jeudi sur deux, les enfants ont la chance d'aller choisir un livre à la bibliothèque et d'écouter une histoire lue par Mélina.

V. Leyssene

Les effectifs du RPI demeurent stables. 44 élèves répartis en deux classes de maternelles à Grand Village et 69 répartis en trois classes élémentaires à Saint-Trojan.

Cette année, comme il y a deux ans, les enseignants proposent une classe de découverte aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Dans les deux écoles, divers travaux ont été réalisés pour l'entretien des locaux. À Grand Village, les murs extérieurs sous le préau ont été repeints et le couloir, menant à la classe de la directrice, repeint et lambrissé.

SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle de Noël offert aux élèves du RPI a eu lieu le 05 décembre ; ils ont pu retrouver les aventures rocambolesques de Bill le magnifique et son apprenti le Kid toujours aussi agités ; ces 2 intrépides ont fait le bonheur de nos tout petits comme de nos grands de CM2.

BIBLIOTHÈQUE

Oscar Wilde écrivit « *restez vous-même, les autres sont déjà pris* » ; mais il est vrai aussi que nous nous construisons par les échanges que nous avons avec les autres, à l'instar de Brassaï qui disait « *on se demande parfois si la vie a un sens et puis on rencontre des gens qui donnent un sens à la vie.* »

Les membres du Club Lecture, qui se réunit désormais le 1er jeudi de chaque mois, vous invitent à venir échanger avec eux. Les animations régulièrement proposées n'ont d'autre but que de permettre de créer des liens familiaux, amicaux, sociaux...

Une bibliothèque est le lieu du livre, le livre est une rencontre.

En voyageant dans les rayonnages, j'ai décelé ce texte de Jacques Brel, que je tenais à partager avec vous, vous le faire découvrir ou redécouvrir :

“Je vous souhaite de souhaiter. Je vous souhaite de désirer. Le bonheur, c'est déjà vouloir. Comme en droit pénal, l'intention vaut l'action. Le seul fait de rêver est déjà très important.
Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir. Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer, et d'oublier ce qu'il faut oublier.
Je vous souhaite des passions. Je vous souhaite des silences.
Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil, et des rires d'enfants.
Je vous souhaite de respecter les différences des autres parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.
Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.
Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.
Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.”

Votre bibliothécaire vous souhaite également une année 2019 pleine de joie, de poésie, de rencontres, et bien sûr de lectures !

Mélina

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Grand Village-Plage accueille désormais le Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron. C'est un service public gratuit dédié aux professionnels de l'accueil individuel et aux familles de jeunes enfants. Intégré dans le service enfance-jeunesse, les missions d'un RAM sont multiples : répondre aux parents en recherche d'un mode de garde tant sur le fonctionnement que sur la mise en place, informer les assistants maternels désirant se former, se rencontrer, se professionnaliser ou appréhender ce métier, proposer aux enfants gardés un lieu aménagé à leur image et leur permettant de rencontrer d'autres enfants. Le RAM OLÉRON est itinérant et se déplace sur chaque commune à raison de deux journées par mois en moyenne. Animé par une éducatrice de jeunes enfants, la matinée est consacrée aux enfants et assistants maternels, l'après-midi à une permanence ouverte aux rencontres individuelles avec ou sans rendez-vous. Le local mis à disposition par la mairie est l'ancienne garderie de l'école, située dans la ZAC des Grandes Landes, lieu idéalement adapté à la petite enfance et facilitant l'aménagement de divers coins jeux, d'un espace pour les activités manuelles et un bureau accessible. L'animatrice, Mme BOCHET Marie-Claire, sera ravie de vous y accueillir. Le planning et les coordonnées sont disponibles sur le site de la CDC et dans votre mairie.

UN BILAN TOURISTIQUE CONTRASTÉ

Les années se suivent et ne se ressemblent pratiquement jamais en matière de fréquentation touristique.
En effet, cette saison a connu des hauts et des bas, avec heureusement une fin de saison radieuse.

L'île d'Oléron n'a pas échappé à une tendance nationale et a connu un début d'été très calme.
Les raisons sont multiples : il y a eu bien sûr l'effet Coupe du Monde. Mais il semble que les touristes français ont surtout privilégié les voyages à l'étranger, notamment vers les pays du sud (Espagne, Portugal, Italie) et le Maghreb qui fait un retour remarqué cette année.
Les vacances à l'étranger se démocratisent et les vols low cost se développent. À voir si cette tendance à partir en dehors de l'hexagone perdure dans le temps.

Août est arrivé, sans surprise, avec une fréquentation très importante jusqu'à la fin du mois. Les mois de septembre et octobre ont connu des conditions météorologiques particulièrement favorables, avec un bel été indien.
Ce facteur déterminant pour la fréquentation touristique a donc largement contribué aux bons résultats affichés globalement par l'ensemble des professionnels du tourisme.

Le constat est que, d'année en année, la haute saison se déplace et se concentre du 25 juillet au 25 août. Bien sûr, avec une météo ensoleillée, le bilan est très différent d'une structure à l'autre. Les croisières en bateaux et les activités de plein air ont, dans l'ensemble, eu de bons résultats alors que les musées et sites de visite ont pu connaître plus de difficultés (surtout par rapport à 2017, qui avait été bénéfique pour eux).

2019 se prépare déjà à l'Office de Tourisme, pour assurer à la fois la promotion du territoire, et proposer de nouvelles prestations.

MUTUELLE COMMUNALE

En 2014, la commune s'est engagée à proposer des solutions solidaires pour que chaque Grand-Villageois puisse accéder aux soins en conservant son pouvoir d'achat.
L'opération « Ma Commune, Ma Santé » correspond à cette mission en proposant différentes formules ayant pour objectifs :
• un retour à une couverture santé à moindre coût
• un meilleur rapport qualité/prix avec des tarifs avantageux et modulables.

Pour vous informer et vous accompagner dans votre démarche :
• découvrir les garanties et tarifs en ligne, depuis chez soi, sur le site internet « macommunemasante.org » ;
• contacter les conseillers spécialisés par téléphone au 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 09h à 18h ;
• rencontrer le référent local en se renseignant à l'accueil de la mairie ;
• aller sur le site internet de la commune, rubrique « vie quotidienne », « la santé ».

FOYER RURAL

Cette année encore, les membres du conseil d'administration, aidés d'une solide équipe de bénévoles, ont proposé une saison bien remplie avec les belotes, balades gourmandes et soirées églades. Nous remercions la municipalité et l'ONF pour leur coopération et leur soutien.

Nous avons la chance que la municipalité mette à notre disposition les locaux de la salle polyvalente.
Les obligations relatives à la sécurité évoluant, la commission a exigé des travaux de mise en conformité des locaux situés au premier étage à usage de stockage de matériels. Nous avons donc pris en charge le règlement de la facture présentée par l'artisan qui a fait les travaux. Notre équipe de bénévoles a assuré les finitions d'entoilage et de peinture. De ce fait, avec un peu de retard, les adhérents ont repris avec enthousiasme les activités. Joueurs de cartes, esprits créatifs, mains habiles, passionnés de danse, de yoga, de gymnastique, d'aquagym, ou de marche, tous ont renoué avec l'ambiance qui tisse un merveilleux lien social.

Comme à son habitude, le Foyer a organisé les 7 et 8 décembre deux manifestations dont les recettes sont reversées intégralement à l'association AFM TELETHON. C'est dans une ambiance bon enfant que s'est déroulé, le vendredi, le traditionnel concours de belote avec comme point d'orgue le tirage de la tombola. Cette année, encore, tous les participants ont reçu de magnifiques lots offerts par des généreux donateurs, commerçants et ostréiculteurs. Le samedi matin, les marcheurs se sont retrouvés pour participer à la balade sur Grand Village. Merci à toutes celles et ceux qui ont montré leur attachement à cette grande cause.

Si vous souhaitez nous rejoindre, les bonnes volontés et les bénévoles sont les bienvenus.
Tous les renseignements figurent sur le panneau à l'entrée de la salle polyvalente.
Vous pouvez également consulter le site internet
www.foyerruralegrandvillageplage.fr
ou nous contacter par mail :
forugvp@wanadoo.fr

Nous vous souhaitons une belle et bonne année 2019.

LES DÉJHOUQUÉS

Le groupe folklorique Les Déjhouqués continue de faire vivre les danses traditionnelles oléronaises.

Cette année a, une fois encore, été riche en évènements. Au-delà des traditionnelles kermesses organisées sur le site de la Maison Paysanne, le groupe a participé à différentes manifestations locales mais a aussi porté les traditions de son île jusqu'au Portugal !
C'est avec un grand plaisir que les membres du groupe folklorique ont inauguré en septembre la Maison éco-paysanne de Grand Village. Enfin, pour finir la saison, un premier bal folk très convivial a été organisé par Les Déjhouqués. Cet évènement très sympathique sera renouvelé l'année prochaine.
En plus des adultes, le groupe folklorique est désormais composé de 7 enfants et nous serions ravis d'en accueillir de nouveaux. Le groupe reprend donc ses répétitions le vendredi soir à partir de 20h30 dans la salle des fêtes de Grand Village. Les nouveaux venus (petits et grands, musiciens et danseurs) seront chaleureusement accueillis.

Contacts : 06.84.39.65.98
lesdejhouques17370@gmail.com

CENTRE DE LOISIRS L'ATALANTE

Cet automne , les enfants ont vécu des vacances d'horreur où se sont mélangés rires, sortilèges et bonbons.

Les animateurs ont proposé différents grands jeux et ateliers manuels autour d'Halloween, des ateliers cuisine à faire pâlir un cuisinier (gâteaux de sorcières et autres monstres).
Isabelle Pradeau (Planète mômes) est venue leur proposer son tout dernier spectacle « Sur la piste des arts ».
Mylène d'Ecolo-Zik a initié les enfants à la construction d'instruments de musique avec des matériaux naturels et de récupération.
Cette année, la chasse aux bonbons a eu lieu aux écuries du Carbet où Charlotte et son équipe avaient préparé différents ateliers à dos de poneys (parcours, voltige, balade en forêt). La récolte des bonbons a plutôt été bonne !

Action jeun's : club 11-15 ans

La communauté de Communes (en collaboration avec Michael, l'animateur Atalante référent d'Action jeun's) a organisé une action autour de la sécurité routière dans le cadre des chantiers jeunes.

Sur les trois derniers jours d'octobre, les jeunes ont pu être formés à la maîtrise de leur vélo, connaître les règles de sécurité et la conduite à tenir sur la route, sur le site du Foyer départemental de Lannelongue.

Ils ont participé à un atelier entretien, réparation et mise en conformité de leur vélo à la Ressourcerie de Dolus d'Oléron.

Puis une journée rando VTT a eu lieu le dernier jour. Cette action a réuni une bonne vingtaine de jeunes dont 7 d'Action jeun's.
Le but final de ces actions autour de la sécurité routière est un séjour vélo, prévu en avril 2019 ; les jeunes iront d'Oléron au Futuroscope (vous pouvez vous renseigner directement auprès de Michaël à l'Atalante).

Bonne année !!

L'équipe de l'Atalante

CLUB DE L'AMITIÉ

Pour cause de travaux dans la salle Esnard, le Club a retrouvé ses adhérents le jeudi 27 septembre.

Le Bosco des Mers nous a accueillis le 21 juin, avant la fermeture du Club, le 05 juillet, pour la période d'été. Un repas d'automne à l'Estran nous a regroupés avec la plus grande convivialité, et l'après-midi s'est terminée à la salle Esnard.

Gilbert HANISH

Le repas de Noël/fin d'année est prévu pour le 18 décembre. Un traiteur, Tonton Luis, vient à la salle où le Club passera la journée.

Fin des activités le jeudi 20 décembre 2018 et réouverture du Club le jeudi 03 janvier 2019.

L'Assemblée Générale est prévue le jeudi 17 janvier 2019.

Le Club garde ses portes ouvertes, tous les jeudis, à toutes les personnes qui aiment les cartes et autres jeux... et les bons goûters!!

Sur la demande du Club des Anciens de La Brée, nous envisageons une visite à la Maison éco-paysanne puis un goûter en commun à la salle Esnard.

Nous vous souhaitons une bonne année 2019.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 13 novembre dernier, le décès de notre président, Mr Gilbert HANISH.
Nous garderons de lui sa bonne humeur, sa joie de vivre et ses fous rires.
Merci à lui d'avoir dirigé le Club ces dernières années.

LES ÉCOLIERS DU BOUT DE L'ÎLE

Jeudi 27 septembre 2018 s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'association des parents d'élèves du RPI sous la présidence de M. Hafid Alaoui et en présence des représentants des communes de Saint-Trojan les Bains et Grand Village-Plage et du conseiller départemental, Michel Parent.
Le bureau fraîchement élu le 24 mai précédent lors d'une assemblée générale extraordinaire a organisé la kermesse des écoles fin juin, kermesse qui marque la fin d'année scolaire et qui a connu un beau succès. L'APE a également tenu un stand en juillet à la brocante de Saint-Trojan Les Bains avec malheureusement un succès mitigé. Le 14 octobre, 59 participants ont animé notre bourse aux jouets ; un grand merci à eux ainsi qu'aux parents qui nous ont confectionné de jolis petits gâteaux pour la vente. Une soirée dîner-karaoké, avec en première partie « Les Enfoirés d'Oléron », a été organisée à la salle des fêtes de Grand Village le 24 novembre.
La traditionnelle vente de sapins et de chocolats de Noël a permis de financer une partie de la classe de neige. L'APE aura besoin de toutes les bonnes volontés pour l'aider à organiser (installation des salles, tenue des stands et des buvettes, confection de gâteaux) les actions qui seront menées au cours du semestre prochain.

Nouveau bureau :
Président : Morad Hafid Alaoui
Trésorière : Valérie Aucher
Trésorière-adjointe : Mirika Cussoneau
Secrétaire : Agnès Blanchard
Secrétaire-adjointe : Agathe Audemard

CLEF 17

Six ans bientôt que notre association existe avec un bureau qui s'applique à rendre accessible la culture et les loisirs aux enfants de tout âge, à resserrer les liens familiaux et à apporter une aide financière aux collégiens grand-villageois pour leurs sorties pédagogiques. Objectifs possibles grâce aux bénéfices de la bourse aux jouets et de la brocante qui sont toujours très attendues et au vide-dressing dont la fréquentation augmente d'année en année.

La sortie de deux jours à Paris avec Disney, annoncée dans le précédent bulletin, a connu une réservation fulgurante sans réelle publicité et nous remercions ceux qui nous suivent de si près. Malheureusement, suite à une panne de bus, cette sortie a été annulée et 54 personnes s'en sont retournées chez elles déçues un dimanche matin à 05h !!! Mais nous espérons grandement que cela n'est que partie remise !
On envisage aussi une journée sur Bordeaux... Alors visitez régulièrement notre page Facebook ou demandez des informations par le biais de notre adresse mail : clef17@outlook.fr.

Nous renouvelons nos chaleureux remerciements envers la municipalité et les employés municipaux pour leur précieux soutien et souhaitons à chacune et chacun une année 2019 porteuse de projets et de sérénité.

ATELEC
MARENNES-OLÉRON

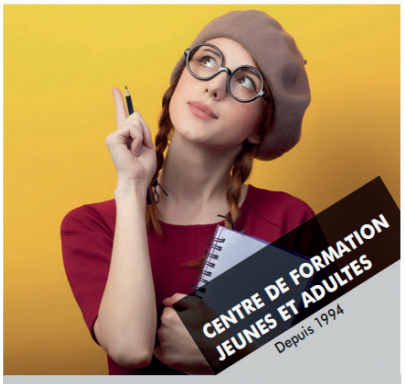

Siège social : Le Grand-Village Plage
05 46 75 14 41
www.atelec.asso.fr
atelec-marennes-oleron@wanadoo.fr

Programmes de formation individualisés, outils et méthodes spécifiques utilisés en fonction des besoins de chacun

FORMATIONS

TOUT PUBLIC*
* demandeurs d'emploi, salariés, particuliers...
> Initiation à l'informatique
> Remise à niveau Français oral et écrit
> Remise à niveau Mathématiques
> Anglais général et professionnel
> Français langue étrangère (FLE) : apprentissage du français pour les non francophones
> Mobilité - Initiation au code de la route

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ
> Soutien scolaire individualisé
> Acquisition de méthodes de travail pour progresser
> Participation à des activités ludiques liées aux apprentissages
> Actions proposées dans nos locaux et établissements scolaires sur Marennes-Oléron

* Adhérent CORAPLIS (COordination Régionale des Actions de Proximité de Lutte contre l'Illettrisme et d'accès aux Savoirs)
* Association agréée Éducation Populaire
* Organisme de formation référencé sur Datadock

JAZZ FESTIVAL

UN PIANO DANS LA PINÈDE

Année après année, le succès d'Un Piano dans la Pinède se confirme. Plus de 3000 personnes sont venues sur les trois jours que dure le festival, avec une pointe à 1200 personnes lors de la soirée de clôture et le concert d'une des nouvelles stars de la scène Jazz, la jeune et talentueuse chanteuse trompettiste barcelonaise Andrea Motis. Le quintet, avec un fantastique pianiste, Ignasi Terraza, a pris un tel plaisir à jouer dans le cadre champêtre de la Maison Paysanne qu'il a répondu aux nombreux rappels d'un public conquis et a terminé sa prestation aux environs de minuit !
Le mardi soir, le piano stride, image de marque du festival, a été une nouvelle fois à l'honneur avec deux grands pianistes, Bernd Lhotzky et Chris Hopkins, dont la complicité vieille de 20 ans, s'est révélée à l'occasion d'un récital à deux pianos mémorable pour la virtuosité, la qualité et la complexité des improvisations offertes par les deux artistes.
Le Swing Ondulé Quartet avait ouvert le festival, le lundi. Il a offert au public d'enthousiasmants chorus, notamment ceux de la clarinettiste Aurélie Tropez et du jeune trompettiste suédois Björn Ingelstam.
La notoriété du festival est maintenant établie.
« Aujourd'hui, me confirme Hopkins, le festival figure sur la carte des lieux européens de piano – Haut de Gamme – Pour preuve, Hopkins jouait sur la crème des instruments, un Steinway and Sons » (Bruno Pfeiffer – Trois carrures du Stride embrasent Oléron » - Journal Libération - 26 août 2018).

7ÈME ÉDITION 2019

La 7ème édition se déroulera les 19, 20 et 21 août 2019. La programmation est achevée ; elle permettra de découvrir deux grands jazzmen américains, le trompettiste Jon-Eric Kellso et le pianiste Ehud Asherie, et de retrouver Julien Brunetaud.
Le 19 août, Jon-Eric Kellso se produira en trio. Natif de Détroit, installé à New York depuis 1989, il a joué avec Catherine Russell, Linda Ronstadt, Wynton Marsalis et fréquente tous les grands clubs new-yorkais (Birdland, Blue Note, Iridium, Small's...). Il compte plus de 100 CD à son actif.
Le 20 août, Ehud Asherie proposera un récital en solo : Tribute to the Harlem piano players. Lui aussi new-yorkais d'adoption, il est actuellement l'un des « maîtres du swing et du stride ». Pianiste virtuose au style inventif, il a collaboré avec un large éventail de musiciens, notamment Clark Terry, Catherine Russell, Wycliffe Gordon ou Vince Giordano.
En 2017, Julien Brunetaud s'était produit sur la scène de la Maison Paysanne en quintet avec deux chanteuses, Nicole Rochelle et Faby Medina. Il reviendra le mercredi 21 août avec un invité de marque, le roi du boogie-woogie allemand, le pianiste Frank Muschalle.

Jon-Eric Kellso

Ehud Asherie

Julien Brunetaud

TOUR D'HORIZON DES ANIMATIONS

HALLOWEEN

Cette année encore, Grand Village a tremblé aux rythmes de la boum où sorcières, vampires merveilleusement maquillés ont pu s'endiabler sur la piste et partager un monstrueux goûter !!!!

ÉLECTRON LIBRE

Vif succès pour notre traditionnel concours d'épouvantails et pour l'animation « Godillots, grolles et godasses », mêlant créativité et originalité, chapeautée par Électron Libre. Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous.

JEUX EN BOIS GÉANTS

Les jeux en bois ont rythmé notre saison estivale, un rendez-vous particulièrement apprécié qui fait toujours le bonheur des petits et des grands.

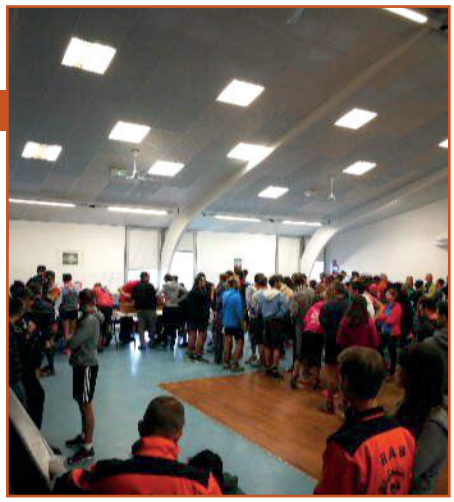

RAID OLÉRON

L'association Oléron Sport Nature a organisé la 13ème édition du Raid Oléron, le samedi 22 septembre 2018.
88 équipes ont pris le départ sur le Boulevard de la Plage, devant l'éco-musée de la Maison Paysanne, sous les encouragements d'un public d'amis et de curieux.
Deux parcours, l'un de 5 heures, l'autre de 3 heures, se situaient dans les communes du sud de l'île avec au programme course à pieds, VTT, course d'orientation en forêt et canoë.
Merci à Jean-Yves Da Silva, Philippe Chovaux et l'ensemble des organisateurs pour la qualité de cet évènement.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Toute l'année votre bibliothèque propose des animations qui connaissent une belle fréquentation dans le plaisir et le partage. Le fil conducteur de cette année était le partenariat. Les familles ont alors pu découvrir Martine la Conteuse, Sylvie de la régie Oléron Zéro Déchet, Hyun Ok du Festival Sud-Coréen et Lucie de la Maison éco-paysanne.

FEU D'ARTIFICE

Le 13 juillet dernier, le port des salines a brillé de mille feux avec un magnifique feu d'artifice, le public a pu ensuite swinguer sur les rythmes du groupe Papa Jive.

CONCERTS DE LA MAISON PAYSANNE

Choix éclectique pour nos rendez-vous de concerts de la Maison Paysanne, avec Paris Paname, 4 musiciens amoureux de jazz à l'accent manouche.
Three little birds, joli trio d'oiseaux musiciens proposant un cocktail musical détonant à base de rhythm'n'blues et biguine. The Churchfitters, un quartet énergique sur fond de pop-folk celtique.
Avec un public de plus en plus nombreux .
Pari réussi !

INFORMATIONS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE

Tel 05 46 47 45 19
bibliotheque@legrandvillageplage.fr.
Jours et horaires d'ouverture annuels :
Lundi de 11h30 à 12h30
Mercredi de 14h à 17h30
Vendredi de 18h30 à 19h30.
Animations prévues
consultables sur le calendrier festif.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tel 05 46 75 94 36
Jours et heures d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 09h à 12h30.
Le mercredi de 09h à 12h45

OFFICE DE TOURISME

Place des 4 Vents,
à côté de l'agence postale communale,
ouvert toute l'année.
Du 01/09 au 31/03 :
du lundi au vendredi
de 10h à 12h30
(10h-12h30
14h30-17h30
en septembre
et pendant les vacances
de la Toussaint).
Du 01/04 au 30/06 :
du lundi au samedi
de 09h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.
Du 01/07 au 31/08 :
du lundi au samedi
de 09h30 à 13h et de 14h30 à 19h
et le dimanche de 09h30 à 13h.

MAIRIE

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h45 à 16h. Fermée au public le mardi après-midi.
Rencontre avec les élus sur rendez-vous :

M.le Maire	Patrice ROBILLARD
1er adjoint	Luc DAUGUET - Urbanisme jeudi en commission d'urbanisme.
2ème adjoint	Jacky BARCAT - Voirie, espaces verts, infrastructures communales, marché, vie scolaire.
3ème adjoint	Bénédicte PARAIRE - Affaires sociales, finances.
4ème adjoint	Émilie AUSSANT – Tourisme, vie culturelle, vie associative, communication et relations extérieures.

SERVICE COMMUNAL D'ALERTE

Afin de bénéficier du service communal gratuit d'information et d'alerte en temps réel, pensez à demander à l'accueil de la mairie le bulletin d'inscription à remplir.

RECENSEMENT

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans (et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire) ; **il s'effectue à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.**
L'attestation de recensement, délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.
Après avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC ou JAPD), en principe l'année suivant le recensement (soit aux environs de 17 ans 1/2), le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.
Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr / jdc

ENCOMBRANTS

1er et 3ème lundi du mois
d'octobre à mai.
Téléphoner
au préalable en mairie
pour prendre rendez-vous.

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

D'octobre à mars
sur Grand Village :
sortir les containers verts
le lundi soir.
Sortir les containers jaunes
le vendredi soir.
Pour rappel :
horaires de la déchetterie
du Château (Fontembre) :
du lundi au samedi
de 9h à 11h50
et 14h à 17h50
Le dimanche
(du 16/03 au16/11) :
de 9h à 11h50
Ouverture toute l'année.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles auront lieu
le dimanche 26 mai 2019,
en un seul tour.
Pour pouvoir voter, vérifiez
que vous êtes bien inscrits
sur les listes électorales
de votre commune de résidence.

Directeur de la publication : Patrice Robillard – comité de rédaction : Émilie Aussant – Luc Dauguet – Jacky Barcat
COORDONNÉES DE LA MAIRIE : 3 Boulevard de la Plage – 17370 Grand Village-Plage • Tel : 05 46 47 50 18
• Fax : 05 46 47 42 17 • Courriel : mairie@legrandvillageplage.fr • Site : www.legrandvillageplage.fr
Création-réalisation : Média Publicité Conseil – ZAC La Claircière – 17310 St Pierre d'Oléron – 05 46 76 11 98
Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisée PEFC – Nous remercions les annonceurs pour leur soutien.